

URPS PHARMACIENS LIBÉRAUX

Elections Conférence Nationale des URPS Pharmaciens Libéraux

La Conférence Nationale des URPS Pharmaciens Libéraux (CNUPL) s'est réunie en Assemblée Générale annuelle ce 29 mars 2017 au siège, à Paris, et a procédé à l'élection de son Bureau comme suit :

- **François MARTIAL**, Président de l'URPS Nouvelle-Aquitaine a été réélu Président ;
- **Jean-François KUENTZ**, Vice-président de l'URPS Grand Est a été réélu Vice-Président ;
- **Bernard CHAMPANET**, Vice-président de l'URPS Occitanie a été réélu Secrétaire ;
- **Michel SIFFRE**, Président de l'URPS Provence-Alpes-Côte-D'azur, a été réélu Trésorier.

La Conférence Nationale des URPS Pharmaciens Libéraux (CNUPL) a été créée en Mars 2016 par la majorité des URPS Pharmaciens Libéraux (12 sur les 17), et elle rappelle qu'elle a pour mission de :

- faciliter la coordination et la mutualisation des travaux de l'ensemble des URPS de Pharmaciens ;
- promouvoir la circulation de l'information entre toutes les URPS, notamment sur les priorités et contrats proposés régionalement par les ARS ;
- favoriser le dialogue entre les URPS de Pharmaciens ;
- contribuer à l'amélioration du système de santé et à la promotion de la qualité des soins ;
- fédérer les innovations professionnelles en santé et organiser la coordination et la coopération avec les autres conférences nationales d'URPS.

Ce bureau, réélu pour un an, a présenté ses réalisations et en particulier le sondage réalisé auprès de plus de 3300 pharmacies concernant la place du pharmacien d'officine lors de la sortie d'hospitalisation des patients; aucune consultation n'avait jamais été faite à l'échelle nationale.

Cette enquête, lancée par la Conférence nationale des URPS de pharmaciens libéraux le 22 février 2017, montre que près de 63 % des pharmaciens ne sont jamais contactés par les patients lors de la sortie de l'hôpital. La profession officinale a toujours dénoncé les détournements de patientèle de toutes sortes mais elle ne les avait jamais valorisés.

Les patients seront, dès cette année, interrogés également de la même façon sur le respect du libre choix de leur professionnel de santé lors de ces ruptures de parcours de santé.

S'interdisant tout rôle politique, de manière à ne pas entraver les négociations des instances syndicales nationales, la CNUPL entend imposer et faire reconnaître la place du pharmacien comme premier acteur de coordination santé auprès du patient.

Chaque URPS de Pharmaciens adhérente est représentée au sein de la Conférence Nationale.

Ouverte également aux confrères élus dans des URPS qui n'adhèreraient pas à l'association, la Conférence Nationale a créé un collège des élus URPS avec voix consultative afin de faciliter la circulation d'informations entre TOUTES les URPS de Pharmaciens Libéraux.

Les membres de la conférence lancent un appel aux responsables des URPS non adhérentes à les rejoindre afin que tous les pharmaciens de France soient représentés au sein de cette instance, sans arrières pensées syndicales.

CONTACTS PRESSE :

François MARTIAL, Président de l'URPS Nouvelle-Aquitaine - 06 08 80 45 86
Michel SIFFRE, Président de l'URPS Provence-Alpes-Côte d'Azur - 06 31 52 29 31